

# Feuille officielle

## Commune mixte de Plateau de Diesse Communes de Nods & de La Neuveville

Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé



Commune  
de  
La Neuveville



Commune  
mixte de Plateau  
de Diesse



Commune  
de  
Nods

5 / Feuille officielle No 26 - Vendredi 3 juillet 2020



### Commune de La Neuveville

Place du Marché 3  
2520 La Neuveville  
[www.neuveville.ch](http://www.neuveville.ch)

#### COMMANDE D'HUILE DE CHAUFFAGE

Les personnes intéressées par une commande d'huile de chauffage sont priées de s'inscrire au moyen du bulletin ci-dessous d'ici au **17 juillet 2020, au plus tard.**

#### BULLETIN DE COMMANDE à retourner à :

Département des finances,  
Place du Marché 3, 2520 La Neuveville,  
tél. 032 752 10 10, [compta@neuveville.ch](mailto:compta@neuveville.ch)

Le/la soussigné(e) passe commande ferme

de ..... litres de mazout.

- Normal  
 Eco

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Tél. : .....

Signature : .....

Date : .....

Livraison prévue dans le courant  
du mois de juillet/août 2020

#### RÉOUVERTURE COMPLÈTE DE LA DÉCHETTERIE COMMUNALE

La déchetterie de La Neuveville est ouverte selon l'horaire habituel **depuis le samedi 27 juin 2020:**

**Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00  
et de 14h00 à 17h00,  
excepté le jeudi de 14h00 à 18h00  
et le samedi de 08h00 à 12h00.**

L'accès à la déchetterie est limité aux habitants, artisans, commerces et entreprises neuvevillois. L'attestation reste en vigueur.

Les entreprises sont priées de s'annoncer auprès de l'administration communale (032 752 10 80) pour convenir d'un horaire hebdomadaire en dehors des heures d'ouverture au public.

L'accès à la déchetterie est limité à 10 personnes. Les règles de distanciations sociales et d'hygiène doivent impérativement être respectées.

Nous remercions les usagers de respecter les consignes mises en place.

Municipalité de La Neuveville

La Neuveville, le 30 juin 2020

#### PLANNING FAMILIAL AU CENTRE HOSPITALIER DE BIENNE

Les conseils sont gratuits, en toute confidentialité, également pour les mineurs sur rdv.

- grossesse désirée ou imprévue.
- contraception (remise de la "pilule du lendemain")

Tél. 032 324 24 15 - Centre hospitalier de Bienne, 2501 Bienne. [www.szb-chb.ch](http://www.szb-chb.ch)

#### AVIS DE TRAVAUX ET COUPURE DE COURANT / COMMUNE DE LA NEUVEVILLE SECTEUR MIGROS / ROUTE DE NEUCHÂTEL OUEST

Nous vous informons que nous devons procéder à une interruption de courant pour effectuer les travaux de maintenance sur le réseau

**du mardi 7 juillet 2020 dès 23h00  
jusqu'au mercredi 8 juillet 2020 05h00**

Nous vous recommandons de planifier les opérations programmées (par ex. pour les fours ou les machines à laver) et les travaux sur ordinateur afin qu'ils soient terminés avant l'interruption de courant. Les appareils sensibles utilisés dans les domaines des systèmes informatiques, des télécommunications ou de l'électronique de loisirs, devront si possible être déconnectés du réseau et reconnectés une fois la tension de réseau rétablie. Veuillez vérifier l'heure et la date sur les appareils munis d'un tel système.

Les heures d'interruption et de rétablissement ne sont qu'indicatives. Des circonstances particulières pourraient les modifier.

En cas d'éventuelle question contactez-nous au 032 752 10 84 ou 032 752 10 10 tous les matins de 8h30 à 11h30.

Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension.

Service de l'équipement de  
La Neuveville (SELN)

#### Avis de construction

**Requérante:** Mme Rose-Marie Zigerli, chemin du Raisse 8, 2520 La Neuveville.

**Auteur de projet:** Bard-Demarta Sàrl, M. Laurent Demarta, Route de Neuchâtel 2, 2088 Cressier.

**Projet:** Installation d'un cabanon à outils, au lieu-dit "Chemin des Rochettes", sur la parcelle no 3321, ban de La Neuveville.

**Zone:** Zone agricole.

**Dérogation:** Au sens de l'article 24 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT).

**Dimensions:** Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 3 juillet 2020 au 3 août 2020. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 3 juillet 2020

Municipalité de La Neuveville

## Fondation de la Piscine du Landeron

Le Conseil de Fondation de la piscine du Landeron vous informe que de nouvelles mesures d'assouplissement sont mises en place.

Un rabais de 15% sur les abonnements de saison est toujours en vigueur.

Les points principaux à retenir sont les suivants:

– Le nombre d'entrées dans l'enceinte de la piscine sera limité par comptage à la règle des 7.5 M2/personnes en zone de loisirs sauf famille / couples. Soit une capacité maximale de 1'650/personnes en FMI

– Le nombre de baigneurs dans les bassins est limité par la règle de la distanciation sociale de 1,5 M entre les personnes, sauf famille/couples.

– Un panneau se trouve près de la pataugeoire indiquant les consignes à respecter pour les parents ou accompagnants.

– Les règles de distanciation de 1,5 M sont applicables à l'accueil, dans l'espace de la piscine, dans l'eau et sur le gazon.

– Les consignes d'utilisation des WC- Douches et vestiaires sont indiquées devant ces endroits.

– Les mesures d'hygiène (gel, etc.) sont à la disposition des clients.

Un panneau précisant les mesures à respecter se trouve devant l'entrée. Vous trouverez aussi celles-ci sur notre site: [www.piscinedulanderon.ch](http://www.piscinedulanderon.ch)

Conseil de Fondation  
de la piscine du Landeron

#### AVIS DE TRAVAUX PERTURBATIONS SUR LE TELERESEAU

Chers clients,

L'entreprise Video2000 est mandatée pour la modernisation du télé-réseau de La Neuveville. Ce qui pourra provoquer de possibles perturbations de tous les services télé-réseau sur notre commune. (TV numérique, la radio, l'accès Internet ainsi que la téléphonie fixe).

Ces travaux de maintenance / modernisation sont planifiés durant la période :

**de février à octobre 2020**

Nous vous demandons de réserver un bon accueil et de laisser entrer les techniciens mandatés.

Nous mettons un point d'honneur à fournir des services toujours plus performants et de qualité en investissant continuellement dans notre réseau.

Nous remercions d'avance notre clientèle de sa compréhension.

Le team du service de l'équipement

Police cantonale à La Neuveville 031 638 88 61



## Ancien district de La Neuveville

### FERMETURE AU TRAFIC

Route cantonale no 1325; Frontière NE/BE - Nods - Frinwillier - Romont - Frontière BE/SO  
Commune: Orvin

En vertu de l'article 65 et 66 de la loi sur les routes du 4 juin 2008 (LR, BSG 732.11) et de l'article 43 de l'ordonnance sur les routes du 29 octobre 2008 (OR, BSG 732.111.1), la route mentionnée sera fermée au trafic comme précisé ci-après:

Tronçon: Orvin, sortie Est - débouché jonction A16 (Frinwillier Ouest)

Durée: Du mardi 7 juillet 2020 à 06h00 au samedi 11 juillet 2020 à 07h00.

Exceptions: Aucune.

Conduite de la circulation: Les signalisations réglementaires de chantier et de déviation seront mises en place.

Un itinéraire de déviation est prévu, dans les deux sens, par le village d'Évilard.

Toutefois, nous conseillons aux véhicules supérieurs à 3.5 to avec remorque transitant par Frinwillier-Lamboing et vice versa d'emprunter la route N5 (Bienne - La Neuveville).

Restrictions: Le tronçon concerné sera interdit à tous les usagers de la route.

Motif: Renouvellement de la chaussée, fraisage et pose de la couche de roulement.

**La pose de revêtements routiers étant dépendante des conditions météorologiques, il est possible que les périodes de restrictions doivent être reportées ou modifiées à court terme.** Le cas échéant, des communiqués diffusés par la radio renseigneront les usagers. Dans tous les cas, le début, respectivement la fin des restrictions, seront déterminés par la mise en place, respectivement l'enlèvement, de la signalisation routière temporaire.

Par avance, nous remercions la population et les usagers de leur compréhension pour ces perturbations du trafic inévitables. Nous les prions de bien vouloir se conformer strictement à la signalisation routière temporaire mise en place ainsi qu'aux indications du personnel du chantier, affecté à la sécurité du trafic.


Loveresse, le 26 juin 2020

Service pour le Jura bernois

**PRO SENECTUTE**  
PLUS FORTS ENSEMBLE

**Nous aidons les personnes âgées à rester autonomes le plus longtemps possible.**

**Soutenez-nous.**  
prosenectute.ch  
IBAN CH91 0900 0000 8750 0301 3




## Nouvelles de l'administration

### Plus de 95% des jeunes ont une solution de formation

La crise du coronavirus a peu d'effets négatifs sur les possibilités de formation après la scolarité obligatoire, comme le montre l'enquête annuelle menée par les centres d'orientation professionnelle du canton de Berne. Dans la partie francophone du canton, 43 élèves n'avaient pas trouvé de solution de formation au 1<sup>er</sup> juin, contre 195 élèves environ dans la partie germanophone. Fin juin, l'offre de places d'apprentissage était encore appréciable: 86 dans la partie francophone du canton et 1149 dans la partie germanophone.

L'enquête menée chaque année par les centres d'orientation professionnelle du canton de Berne au sujet des possibilités de formation à la sortie du secondaire II donne une image globalement positive en dépit de la pandémie de coronavirus. En effet, 53% des jeunes en fin de scolarité obligatoire ont opté pour une formation professionnelle initiale après les vacances d'été (attestation fédérale de formation professionnelle AFP ou certificat fédéral de capacité CFC). Ce pourcentage cantonal est à peine inférieur à celui de l'an dernier. Dans la partie francophone du canton, les répercussions des mesures engagées pour faire barrage à la pandémie se font sentir avec davantage d'acuité: alors que 50% environ des jeunes en fin de scolarité obligatoire

avaient commencé une formation CFC ou AFP en 2019, ils ne sont que 43% cette année.

Le pourcentage de jeunes qui ont choisi le gymnase se situe dans la moyenne de long terme, alors que le pourcentage de ceux qui se sont tournés vers une école de maturité spécialisée a légèrement augmenté par rapport à 2019. Après les vacances d'été, 77% des jeunes en fin de scolarité obligatoire, un chiffre légèrement inférieur à l'an passé, entreront directement dans une formation professionnelle initiale, au gymnase ou dans une école de maturité spécialisée; les autres débiteront une solution transitoire.

Au 1<sup>er</sup> juin, 94% des jeunes de la partie francophone du canton avaient une solution de formation, un peu moins que l'an dernier; 43 jeunes n'avaient encore rien trouvé. À la même date, le pourcentage était de 97% dans la partie germanophone du canton (97% en 2019). Certains jeunes recherchent une place d'apprentissage, d'autres sont indécis. Seuls quelques jeunes sans formation prennent un emploi ou regagnent leur pays d'origine. Le nombre de places d'apprentissage restant à pourvoir étant largement supérieur à la demande, il y a de bonnes chances pour que les jeunes toujours en recherche et les indécis finissent par trouver une solution.

Afin d'atténuer les conséquences négatives du coronavirus pour les jeunes à la recherche d'une place d'apprentissage, le canton de Berne a décidé

que les contrats pourraient être conclus jusqu'aux vacances d'automne 2020. Cet été, l'orientation professionnelle étendra en outre son offre de soutien Support+ en faveur des jeunes ayant besoin de davantage de soutien. Pendant la période d'enseignement à distance, les centres d'orientation professionnelle ont collaboré étroitement avec les écoles et appuyé parents et élèves notamment par des conseils téléphoniques, des échanges en direct, des tutoriels et des notices. Enfin, les jeunes en année de préparation professionnelle ont eu la possibilité, dans le cadre du projet "Meet your future", d'entrer en contact direct avec des entreprises les deux premières semaines d'école, voire de décrocher une place d'apprentissage.

L'enquête sur les élèves libérables est réalisée en ligne dans tout le canton, avec comme date de référence le 1<sup>er</sup> juin. Toutes les écoles publiques et privées ayant des classes du dernier niveau de la scolarité obligatoire ont été interrogées. Le taux de réponse atteint 90% (ce qui représente 8367 jeunes en fin de scolarité obligatoire).

Dans le cadre de l'enquête, le corps enseignant est invité à évaluer la coopération avec l'orientation professionnelle: 95% la jugent bonne ou très bonne.

### Chagrin d'amour?

Conseils + aide 147 de Pro Juventute est toujours là pour toi!

Petits ou gros soucis?

Téléphone n° 147

SMS au 147

www.147.ch



### Je me sens seul/e.

Conseils + aide 147 de Pro Juventute est toujours là pour toi!

Petits ou gros soucis?

Téléphone n° 147

SMS au 147

www.147.ch



### Trop d'alcool?

Conseils + aide 147 de Pro Juventute est toujours là pour toi!

Petits ou gros soucis?

Téléphone n° 147

SMS au 147

www.147.ch







## Horaires Téléphone & Guichet

La permanence téléphonique est assurée du :  
LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 11H30 ET DE 13H30 À 16H00

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant :

| Jours    | Matin         | Après-midi    |
|----------|---------------|---------------|
| Lundi    | 08h00 - 11h30 | 14h00 - 16h00 |
| Mardi    | 10h00 - 11h30 | 14h00 - 16h00 |
| Mercredi | 10h00 - 11h30 | 14h00 - 16h00 |
| Jeudi    | 08h00 - 11h30 | 14h00 - 16h00 |
| Vendredi | 10h00 - 11h30 | 14h00 - 16h00 |

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter **lundi & mardi toute la journée** ou **mercredi, jeudi & vendredi matin**.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse  
La Chaîne 2 – 2515 Prêles

Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch

Téléphone : 032 315 70 70

Fax : 032 315 27 69

Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2020, l'administration sera fermée aux dates suivantes :

| Jours | Du         | Au         | Raison             |
|-------|------------|------------|--------------------|
|       | 20.07.2020 | 31.07.2020 | Vacances estivales |
|       | 25.12.2020 | 01.01.2021 | Vacances de Noël   |

## Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse

| Lundi         | Mercredi      | Samedi        |
|---------------|---------------|---------------|
| 10:30 - 11:30 | 16:30 - 18:30 | 09:00 - 11:30 |

## Points de collecte des déchets verts Lamboing / Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux citoyens de la commune Plateau de Diesse.

## FERMETURES ESTIVALES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE, DE LA HALLE POLYVALENTE DE PRÊLES ET DE LA DÉCHETTERIE DE DIESSE

Pour cause de vacances estivales, nous informons la population que l'administration communale sera fermée

**du lundi 20 juillet au dimanche 2 août 2020.**

En cas d'urgence, veuillez laisser un message au 079 444 78 87.

Concernant les inscriptions au chômage, nous rappelons aux personnes concernées qu'elles doivent s'annoncer directement à l'ORP de Bienne au numéro 031 635 35 60.

La halle polyvalente sera fermée pour cause de nettoyage

**du lundi 6 juillet au dimanche 16 août 2020**

En raison de la Fête nationale, la déchetterie de Diesse sera fermée le samedi 1er août 2020.

Le Conseil communal et l'administration vous souhaitent à tous un bel été et d'agréables vacances.

L'administration communale

## NOUVELLE CONDUITE D'EAU POTABLE CH. DES SAIGNEULES, PRÊLES

### INFORMATION

Dès le 6 juillet 2020, des travaux concernant la pose d'une nouvelle conduite d'eau potable vont débiter et ceci sur les hauts du Ch. des Saigneules. Il faudra compter sur des perturbations pour le trafic. Une signalisation sera mise en place au besoin.

Merci de votre compréhension

Administration communale

## Avis de construction

Requérants: Mme et M. Laura et Johan Desboeufs, Les Brues 6, 2516 Lamboing

Auteur du projet: Schwab-System John Schwab SA, Platanenstrasse 7, 3236 Gampelen

Propriétaires fonciers: Mme et M. Laura et Johan Desboeufs, Lamboing

Projet: Remplacement du chauffage à mazout par une PAC extérieure, création d'un bureau à la place du garage y compris isolation, création d'une salle de bain dans la buanderie, pose d'un cabanon de jardin, Les Brues 6, parcelle 2146, village de Lamboing

Zone: H2

Dérogation: à l'art. 67 al. 1 OC

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la Commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. A partir du lundi 20 juillet, la commune étant fermée jusqu'au 2 août, veuillez appeler au numéro 032 315 70 70 afin de fixer un rendez-vous.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 3 juillet au 2 août 2020. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la Commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Prêles, le 3 juillet 2020  
Secrétariat communal

## APPARTEMENT À LOUER À DIESSE

La commune met en location, pour le 1<sup>er</sup> octobre 2020, à la Route de Nods 2 à Diesse (école au centre du village):

**Un appartement de 4 pièces, au 1<sup>er</sup> étage, avec galetas, place de parc et jardin privatif à l'arrière du bâtiment**

**Loyer mensuel de Fr. 1'200.-**  
(place de parc et charges comprises, sauf électricité).

En cas d'intérêt ou pour tout renseignement, merci de vous adresser à l'administration communale au 032 315 70 70.

L'administration communale

## NUISANCES SONORES TRAVAUX DOMESTIQUES ET DE JARDINAGE

Avec le retour des beaux jours, nous profitons de vous rappeler les prescriptions à respecter concernant les nuisances sonores dues aux travaux domestiques et de jardinage.

Pour ce faire, voici le contenu de trois articles tirés de notre règlement de police communale :

## Art. 24

<sup>1</sup> Les dimanches, les jours de grande fête et les autres jours fériés officiels, il est interdit de se livrer à des activités et à des travaux qui sont bruyants, qui dérangent les fêtes religieuses ou qui compromettent le repos dominical.

## Art. 50

<sup>1</sup> Entre 19 h 00 et 07 h 00, ainsi qu'entre 12 h 00 et 13 h 00, il est interdit de procéder à des travaux bruyants, de se comporter bruyamment ou de faire fonctionner des installations ou des appareils bruyants.

## Art. 54

<sup>1</sup> A l'intérieur des locaux d'habitation, pour l'accomplissement de travaux domestiques ainsi que lors de l'utilisation de machines servant à des travaux domestiques ou d'autres appareils mécaniques tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des habitations, chacun aura égard aux autres habitants de la maison et aux voisins.

<sup>2</sup> Le chant, la musique, la reproduction du son, le bruit domestique et autres activités similaires ne sont pas autorisés – les jours ouvrables – entre 22 h 00 et 06 h 00 et entre 12 h 00 et 13 h 00.

<sup>3</sup> Le week-end, les activités mentionnées ci-dessus ne sont pas autorisées du samedi 18 h 00 au lundi matin 07 h 00 que dans la mesure où elles n'importunent pas le voisinage.

Nous vous remercions par avance d'en prendre bonne note.

L'administration communale

## CHIENS EN LIBERTÉ, ABOIEMENTS ET DÉJECTIONS

Nous avons constaté ces derniers temps que de nombreux chiens circulent librement dans nos villages et que certains propriétaires **ne se donnent plus la peine de ramasser les crottes**.

Nous nous permettons donc de rappeler que, selon la loi cantonale sur les chiens :

- Les chiens doivent être détenus de manière à ne pas importuner ou mettre en danger les êtres humains ou d'autres animaux. Ils ne peuvent pas être laissés sans surveillance dans les espaces publics ou accessibles au public et doivent pouvoir être maîtrisés à tout moment.

- Les chiens doivent être tenus en laisse dans les locaux ouverts au public.

- Quiconque promène un chien doit **en éliminer les déjections**.

- En vertu des dispositions du Code des obligations, **les détenteurs de chiens sont responsables du dommage causé par leurs animaux** (voir l'art. 56 CO).

- Les infractions à la loi cantonale sur les chiens seront punies de l'amende.

Nous vous remercions de tenir compte de ce qui précède.

L'administration communale



**COMMANDE D'HUILE DE CHAUFFAGE**

Les personnes intéressées par une commande groupée d'huile de chauffage sont priées de remplir le questionnaire ci-dessous et de l'envoyer directement par poste à Mme Alexia Lecomte, Route de Prêles 15, 2516 Lamboing, 078 865 80 60, ou par courriel à [lecomte.a@hotmail.com](mailto:lecomte.a@hotmail.com) d'ici au **vendredi 14 août 2020 au plus tard**.

a) Je passe commande de ..... litres d'huile de chauffage.

ou

b) Je passe commande du plein de ma citerne, soit ..... litres d'huile de chauffage.

Qualité  ECO

Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

NPA/Localité : .....

No de tél. : .....

Signature : .....

Date : .....

*La livraison est prévue  
début septembre 2020*

**Parler pour  
moins souffrir**

Un entretien aide.  
Anonyme et confidentiel. 24h sur 24.

Aide par mail: [www.143.ch](http://www.143.ch)



La Main Tendue

**FÊTE NATIONALE 2020**

Le Conseil communal a décidé d'annuler les traditionnelles festivités liées au 1<sup>er</sup> août, à l'exception du tir du feu d'artifice.

En effet, afin de respecter les directives fédérales et cantonales contre la pandémie, les rassemblements ne sont pas souhaitables et la santé de nos concitoyennes et concitoyens est primordiale.

Pour tout de même marquer la fête nationale en cette période difficile, le feu d'artifice sera tout de même tiré (sauf en cas de sécheresse ou d'aggravation de la pandémie). Le Conseil communal prie les citoyennes et citoyens de ne pas se rassembler à l'occasion de ce tir. Profitez de le regarder depuis chez vous ou à distance.

Merci pour votre compréhension et prenez soin de vous et de vos proches !

*Le Conseil communal*

**GRUPE DES AÎNÉS - ANNULATION DE LA SORTIE ANNUELLE 2020**

Le Conseil communal a décidé de renoncer à organiser la traditionnelle sortie annuelle en septembre.

En effet, pour respecter les directives fédérales et cantonales contre la pandémie, les rassemblements ne sont pas souhaitables et la santé de nos aînés est primordiale. Merci pour votre compréhension.

En contrepartie, il a décidé d'organiser une surprise qui sera offerte prochainement à tous les aînés.

Les membres du Conseil communal en profitent pour souhaiter une bonne santé et un bel été à tous ses aînés.

Prenez soin de vous !

*Le Conseil communal*

**PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES****Stationnements du 3<sup>ème</sup> trimestre 2020**

**Diesse :** Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11h15 et 12h00

**Prêles :** A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15

**Lamboing :** A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie, entre 14h30 et 15h30

**17 août (lundi), 29 août, 12 septembre, 26 septembre**

*L'administration communale*

**TRIAGE FORESTIER DU MONT SUJET – VENTE DE BOIS DE FEU**

Les personnes intéressées à l'achat de bois de feu peuvent s'annoncer directement au forestier de triage, M. Ph. Mottet, tél. 079 631 46 87.

Du bois de feu 100% hêtre sec est disponible en toute longueur. La livraison se fait à domicile. Pour le prix, veuillez-vous adresser directement à M. Ph. Mottet.

*Commune mixte de Plateau de Diesse et Commune Bourgeoise de Prêles*

**Consultez gratuitement la Feuille officielle  
[www.imprimerieducourrier.ch](http://www.imprimerieducourrier.ch)**

**Nouvelles de l'administration****Les exploitations contrôlées en fonction du risque**

Depuis le début de l'année, les exploitations agricoles sont contrôlées en Suisse sur la base d'un nouveau système, avec un gain d'efficacité à la clé. Les exploitations où des manquements sont observés font l'objet de contrôles plus fréquents, les autres, où des risques ne sont pas constatés, sont inspectées moins souvent. Le système a été présenté aujourd'hui à Zollikofen.

Les contrôles dans les exploitations agricoles sont devenus de plus en plus longs et complexes ces dernières années en raison du nombre croissant de programmes liés aux paiements directs, au détriment des contrôles en fonction des risques. L'Office fédéral de l'agriculture en a donc modifié les modalités pour le début de 2020, en accord avec les cantons, et étendu les contrôles fondés sur les risques. Les contrôles de base s'appliquent uniformément à toutes les exploitations agricoles touchant des paiements directs, à intervalles fixes, alors que les contrôles en fonction du risque concernent les exploitations choisies sur la base de critères de risque.

Les cantons ont l'obligation d'inspecter chaque exploitation sur place au moins deux fois dans un

intervalle de huit ans, à deux moments différents de l'année. Les exploitations où des manquements ont été constatés lors de contrôles précédents, qui ont opéré des changements importants dans leur structure ou pour lesquelles il existe un soupçon fondé sont contrôlées plus fréquemment. S'agissant des exploitations où des manquements ont été constatés, les cantons sont tenus de les contrôler la même année ou l'année suivante, car il existe un risque de récurrence.

L'Office de l'agriculture et de la nature du canton de Berne, l'Office fédéral de l'agriculture et l'organisme de contrôle KuL/Carea ont présenté le nouveau système aux médias dans une exploitation de Zollikofen. Plus de 6000 contrôles sont effectués chaque année dans le canton de Berne.

**Davantage de ressources pour contrôler les risques particuliers**

Selon Markus Richner, chef du Service des paiements directs de l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature, le nouveau système de contrôle a permis au canton de Berne de consacrer davantage de ressources à la maîtrise des risques particuliers. Les exploitations qui présentent des risques sont identifiées par des moyens numériques et des inspections sont déclenchées. "Nous sommes également

en mesure de contrôler plus souvent les exploitations agricoles qui ont posé problème. Cela permet de garantir que seules celles qui respectent les normes profitent pleinement des paiements directs", ajoute M. Richner. La confiance dans le système de contrôle et les paiements directs s'en trouve ainsi renforcée.

**Pharmacie**

**0842 24 24 24 (gratuit)**

**Médecin**

Numéro d'urgence si votre médecin traitant n'est pas atteignable : **0900 900 024** (1.95mn Fr. à partir du réseau fixe) [cabinetdurgencesbiemme.ch](http://cabinetdurgencesbiemme.ch)

**Dentiste**

**0900 90 39 03** (1.95mn Fr. à partir du réseau fixe)  
La Neuveville, Cerlier, Anet, Täuffelen, Perles Longeau, Brügg, Nidau, Biemme. Les soins du service dentaire d'urgence sont payables au comptant.





## L'exposition du cinquantenaire du Service archéologique arrive dans le Jura bernois

Inaugurée à Langenthal, l'exposition itinérante "L'archéologie fait histoire. Trouvailles du canton de Berne" du Service archéologique bernois fera halte à Tavannes du 4 au 24 juillet 2020. Des trouvailles issues de toutes les régions du canton seront montrées dans deux conteneurs. Des fragments de crêpi d'une tombe richement décorée du haut Moyen Âge témoignent de la période légendaire des Pères du Jura au VII<sup>e</sup> siècle et un récipient en verre nous rappelle l'existence d'une verrerie à Court aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Installée rue H.-F. Sandoz Le lien s'ouvre dans une nouvelle fenêtre, l'exposition est ouverte de mercredi à samedi, entre 11h et 18h (19h jeudi). L'entrée est gratuite. Pour plus de détails, voir le site du Service archéologique : [www.be.ch/archaeologie](http://www.be.ch/archaeologie).

A Tavannes, l'exposition Le lien s'ouvre dans une nouvelle fenêtre (PDF, 999 Ko, 2 pages) débutera vendredi 3 juillet 2020 à 18 heures par un vernissage au centre culturel Le Royal. Le Service archéologique du canton de Berne profitera de l'occasion pour présenter la nouvelle édition de son annuaire "Archäologie Bern / Archéologie bernoise 2020". On y trouve un article important sur la fabrication du verre à Court, au lieu-dit Sous les Roches. Son auteur, Christophe Gerber, présentera les dernières découvertes archéologiques sur les débuts de l'industrialisation dans le Jura bernois. Les personnes intéressées doivent s'inscrire en indiquant leur nom et leur numéro de téléphone ([adb.sab@be.ch](mailto:adb.sab@be.ch)).

## Annuaire 2020

Archäologie Bern / Archéologie bernoise 2020. Jahrbuch des Archäologischen Dienstes des Kantons Bern 2020 / Annuaire du Service archéologique du canton de Berne 2020. Berne 2020. 312 pages, 340 illustrations en couleur. Prix: 56 francs. ISBN 978-3-9525057-4-8.

En vente au Service archéologique du canton de Berne, [adb.sab@be.ch](mailto:adb.sab@be.ch), au 031 633 98 00, chez Verlag Rub Media, [buch@rubmedia.ch](mailto:buch@rubmedia.ch), au 031 380 14 80, et en librairie.

## Statistiques de la formation dans le canton de Berne

La brochure "Statistiques de la formation du canton de Berne: données de base 2019" est disponible dès à présent. Elle met en évidence quelques indicateurs-clés du système éducatif bernois et donne un aperçu de l'organisation scolaire. On y trouve des données chiffrées sur le nombre d'élèves, le corps enseignant, les taux de passage ou encore les finances, présentées sous la forme de tableaux, de graphiques ou de cartes géographiques. La brochure et des informations complémentaires se trouvent à l'adresse [www.erz.be.ch/statistique](http://www.erz.be.ch/statistique). La brochure peut être commandée sous forme imprimée ([bista.bkd@be.ch](mailto:bista.bkd@be.ch) ou 031 633 85 07).

## Semi-autoroute T6 Bienne-Lyss: travaux intensifs entre Brügg et Aegerten

Les travaux de construction pour la mise en place d'une protection anti-bruit sur la semi-autoroute T6 entre le rond-point de l'Expo 02 à Brügg et un point situé à une centaine de mètres après le pont sur l'Aar à Aegerten rentreront dans une phase intensive entre le dimanche 5 juillet et le dimanche 9 août 2020. La circulation en provenance de Lyss direction Bienne restera ouverte sur une seule voie. En sens inverse, la circulation à partir de Brügg sera déviée par la route principale, direction Aegerten et Studen. Les deux voies seront rouvertes après les vacances d'été.

## Ecole à journée continue de Moutier

### Solution pour le remboursement des parents

La situation a pu être clarifiée au sujet des sommes perçues en trop par l'EJC de Moutier. Les parents seront remboursés et des rétrocessions seront effectuées en faveur du canton. Un calendrier adapté à la situation financière de la commune sera défini avec la Caisse municipale. L'Office de l'école obligatoire et du conseil se réjouit de l'esprit constructif et de la bonne volonté témoignée par l'ensemble des acteurs pour aboutir à une solution dans ce dossier.

Des erreurs dans la manière de comptabiliser les heures d'encadrement ont été relevées lors d'un contrôle de routine effectué au printemps 2019 à l'École à journée continue (EJC) de Moutier. Les durées étaient arrondies de manière systématique à l'heure entière supérieure. Il en résultait des factures trop lourdes pour les parents et une participation financière excessive pour le canton. La presse s'en est fait l'écho à plusieurs reprises.

La situation a pu être clarifiée avec le concours de la municipalité, grâce à la diligence de la direction et du service comptable de l'école. L'erreur résultait d'une pratique ancienne, issue des structures qui avaient précédé la mise en place de l'EJC à Moutier.

### Parents remboursés pour les années 2014-2019

Comme le prévoit la loi, les calculs ont été corrigés avec effet rétroactif sur les cinq années précédant le contrôle, à savoir les années scolaires d'août 2014 à juillet 2019. Les rétrocessions que la commune aura à effectuer du fait de ses trop-perçus auprès du canton et des autres communes et les sommes surfacturées aux parents ont été établies avec précision et avalisées par les parties. Un calendrier adapté à la situation financière de la commune sera défini avec la Caisse municipale.

La commune informera les parents de leur possibilité d'obtenir un remboursement pour les années 2014 à 2019. La procédure d'information, de récolte des demandes de remboursement et de restitution des sommes dues sera établie par l'administration communale, sous la supervision de l'inspectorat des écoles.

## Subventionnement inchangé

La situation pour l'année scolaire en cours a été normalisée. La facturation aux parents se fait depuis août 2019 sur des bases corrigées. Le subventionnement cantonal reste inchangé, si ce n'est qu'il se base désormais sur les durées effectives non arrondies des modules, comme c'est le cas dans toutes les écoles à journée continue du canton.

L'Office de l'école obligatoire et du conseil (OECO) se réjouit de l'esprit constructif et de la bonne volonté témoignée par l'ensemble des acteurs dans la résolution de ce dossier.

## L'encouragement du sport optimisé au niveau cantonal

Le Conseil-exécutif a ouvert la procédure de consultation relative à la loi cantonale sur l'encouragement du sport. La révision a pour objectif d'adapter les bases légales aux réalités actuelles et de mettre en œuvre la stratégie sportive du canton de Berne.

La révision de la loi cantonale sur l'encouragement du sport (LCESp) définit, sur la base d'un état des lieux des différents domaines de l'encouragement du sport, les points forts de la politique d'encouragement. Elle vise en outre à optimiser la collaboration entre le canton et les différentes institutions actives dans l'encouragement du sport et de l'activité physique, et à renforcer la cohésion du travail accompli par toutes les Directions cantonales et leurs offices dans ce domaine.

Sa structure reprend celle de la stratégie sportive du canton de Berne, qui a été arrêtée par le Conseil-exécutif et assortie de déclarations de planification par le Grand Conseil. Le chapitre des dispositions générales est suivi des chapitres "Sport populaire", "Sport de compétition" et "Formation et sport". Les chapitres suivants, "Planification des installations sportives" et "Dispositions communes", abordent des questions qui se recoupent avec les trois chapitres précédents. Pour ce qui est du sport populaire et du sport de compétition, ils consacrent la possibilité, pour le canton, de devenir un acteur à part entière de l'encouragement du sport en concevant des offres en ce sens et en soutenant des programmes et des projets.

### Une base pour la stratégie sportive du canton

Les discussions sur la stratégie sportive du canton de Berne ont mis en évidence le besoin d'établir un plan des installations sportives à l'échelon du canton et à celui des régions. Le Grand Conseil a formulé une déclaration de planification en ce sens, si bien que la LCESp contraint le canton à élaborer un plan des installations sportives. À l'échelon des régions, la planification prendra la forme de plans directeurs régionaux. Il sera ainsi possible de coordonner dans le canton les développements territoriaux souhaités et la planification des installations sportives, en temps et en contenus.

Le Conseil-exécutif est convaincu que le projet mis en consultation répond à de nombreux souhaits exprimés par les parties prenantes dans le secteur du sport et qu'il constitue une base idéale de développement allant dans le sens de la stratégie sportive du canton de Berne.

La procédure de consultation prend fin le 25 septembre 2020.

**Conseils aux parents de Pro Juventute**  
Pour les parents, en toute circonstance.  
**058 261 61 61**  
PRO JUVEN TUTE  
[conseils.aux.parentes.projuvnetute.ch](http://conseils.aux.parentes.projuvnetute.ch)

**Un franc par jour**  
La constance donne confiance. En étant marraine ou parrain de projet, vous contribuez, à raison de 360 francs par an, à la réussite d'un projet de l'UNICEF de votre choix. Merci de votre générosité.  
[www.unicef.ch](http://www.unicef.ch)

## 10 / Paroisses

### Paroisse réformée de La Neuveville

Vendredi 3 juillet

Culte à 10h à Mon Repos et 10h45 Montagu

Dimanche 5 juillet

Dès 9h, accueil en plein air devant l'église pour un café! Culte régional à 10h pour remercier Stefan Wilczynski, secrétaire, catéchète, animateur jeunesse de ses nombreuses années au service de la paroisse!

Bienvenue à vous tous pour ce jour de fête! Une collation suivra encore ce culte original et musical! Tous ceux qui ont connu Stefan dit 24 dans son travail (jeunes, familles, paroissiens, habitants de La Neuveville et du Plateau, amis, etc. sont vraiment attendus pour l'entourer!

Mercredi 8 juillet

10h, prière et partage biblique à la salle Schwander

La Blanche-Eglise est ouverte de 9h à 18h

A votre service:

Pasteur John Ebbutt, tél. 032 751 28 57

Diacre Jean-Marc Leresche, tél. 079 655 73 09

Pasteure Marie-Laure Krafft-Golay, tél. 032 315 11 53

Secrétariat : Stefan Wilczynski 032 751 10 35

Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20

[www.paref2520.ch](http://www.paref2520.ch) - [info@paref2520.ch](mailto:info@paref2520.ch)

et [www.lac-en-ciel.ch](http://www.lac-en-ciel.ch)

### Kirchgemeinde Pilgerweg Bielensee

Sonntag, 5. Juli

10.15 Uhr, Kirche Twann: Gottesdienst. Mit Miriam Vaucher (Musik), Pfr. Peter von Salis.

Pikettdienst und Seelsorge

3. Mai bis 12. Juli: Pfr. Peter von Salis (Tel. 078 741 37 64)

[www.kirche-pilgerweg-bielensee.ch](http://www.kirche-pilgerweg-bielensee.ch)

### Paroisse catholique de La Neuveville

Messes dominicales

Chaque dimanche, la messe est célébrée à 10h en l'église catholique de la rue des Mornets 15.

Durant la période estivale et jusqu'à nouvel avis, le secrétariat de La Neuveville sera desservi le lundi, de 8h à 12h, par l'assistant pastoral Yannick Salomon.

[laneuveville@cathberne.ch](mailto:laneuveville@cathberne.ch)

### Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Dimanche 5 juillet

Culte à La Neuveville, 10h, culte régional et de reconnaissance à l'occasion de la fin de l'engagement professionnel de l'animateur de jeunesse Stefan Wilczynski

Dimanche 12 juillet

Culte à Diesse, 10h00

CDL Challenge

Bouger, marcher, courir dans une magnifique nature et panorama avec un challenge spécial Course de la Solidarité (CDL). informations sur le site:

[www.coursedelasolidarite.ch](http://www.coursedelasolidarite.ch)

Contacts

Pasteur : Stéphane Rouèche, [stroueche@gmail.com](mailto:stroueche@gmail.com)

032 315 27 37 / 079 429 02 80

Conseil paroissial : M. Lucas Bau, Sous-Banbois 16, 2515 Prêles, 078 922 80 57

[www.lac-en-ciel.ch](http://www.lac-en-ciel.ch)

### Paroisse de Nods

Dimanche 5 juillet

10h, culte avec Stefan Wilczynski, à La Neuveville

Contacts

Pasteur : Solveig Perret Almelid

078 956 76 84 - [solveig.p.a@bluewin.ch](mailto:solveig.p.a@bluewin.ch)

Numéro paroissial : 032 751 70 82

Catéchète professionnelle

Mme Sarah Holzmann 079 654 63 58

### Eglise Evangélique de l'Abri, La Neuveville

Dimanche 10h culte en live visible depuis le site

[www.labri.ch](http://www.labri.ch) - Tél : 032 751 36 65

### Eglise Adventiste - Services à Bienne

Pas d'informations reçues

## Instantané!

### Le tour de magie qui ne marche pas

Un certain nombre d'activités et d'événements dans la région, n'ont malheureusement pas pu avoir lieu comme prévu, dont le passeport vacances. Ce beau projet peut se réaliser grâce au bénévolat de nombreuses personnes. Je me souviens, lors de l'édition de l'année dernière, l'occasion avait été donnée à des enfants de préparer un spectacle de magie. Très motivés, ils ont appris et répété leurs tours avec enthousiasme. Puis, l'heure est venue de les exécuter devant leur public. Ils ont été chaleureusement applaudis. Pour quelques magiciennes et magiciens, le tour n'a pas réussi aussi bien que lors de la répétition. Et pourtant, tout en gardant le sourire, ils s'y sont repris deux, trois, quatre fois, pour pouvoir le réaliser. Les applaudissements ont été d'autant plus nourris, aux vues de leur persévérance. Et si nous avions la même indulgence envers nous-mêmes et nos semblables, quand nous ratons, quand nous échouons! Sommes-nous devenus trop sérieux? Trop soucieux de réussir à tout prix, d'être à la hauteur coûte que coûte...? Le sourire de ces enfants accomplissant du mieux qu'ils ont pu leur tour, pourrait nous inviter à sourire plus souvent, face à ces ratés, pour lesquels nous donnons certainement trop d'importance.

Nos erreurs devraient nous donner une qualité: Davantage d'indulgence pour les erreurs des autres (Antoine de Rivarol).

Stéphane Rouèche



Chaque franc compte

Rufiji, 2 ans, Tanzanie

Votre don permet à Rufiji de voir à nouveau. Offrez la vue: p.ex. 10.- SMS avec VUE10 au 339.

Chaque minute, un enfant perd la vue dans le monde. L'opération est la seule solution. Rendez aujourd'hui la vue aux aveugles.

Dons en ligne sur [www.cbmswiss.ch](http://www.cbmswiss.ch) CP 80-303030-1 • 8027 Zurich

cbm mission chrétienne pour les aveugles



«Subitement, je ne sentais plus ma main gauche»

La Société suisse de la sclérose en plaques soutient toutes les personnes atteintes de SEP. Aidez-nous vous aussi - [www.sclerose-en-plaques.ch](http://www.sclerose-en-plaques.ch)

pour une vie meilleure SEP

## Adresses utiles

### Service de maintien à domicile (SMAD)

La Neuveville - Plateau de Diesse

Route de Neuchâtel 19 - 2520 La Neuveville

Tél. 032 751 40 61 - [www.smad.ch](http://www.smad.ch)

### Service Transports Croix-Rouge Tavannes

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide ?

Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc)

Renseignements : lundi-vendredi de 8h30 à 11h30

Tél. 032 489 10 03

### Home Montagu et foyer de jour

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96

Repas à domicile : tél. 032 751 21 05

[www.home-montagu.ch](http://www.home-montagu.ch)

### Secrétariat de la Paroisse Réformée

Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert

le mercredi matin de 8h30 à 11h30. Les lundis, mardis,

mercredis et vendredis après-midi de 14h à 17h. Le jeudi est

fermé toute la journée. Tél. 032 751 10 35, Courriel :

[info@paref2520.ch](mailto:info@paref2520.ch) N° d'urgence : 0848 20 25 20

### Secrétariat de la Paroisse Catholique

Le secrétariat de la paroisse répond à vos appels le mardi de

8h30 à 12h et le jeudi de 13h30 à 17h. Tél. 032 751 28 38 ou

par mail : [laneuveville@cathberne.ch](mailto:laneuveville@cathberne.ch). Vous pouvez contacter

l'assistant pastoral, Yannick Salomon 079 352 38 12 ou le

secrétariat de Sainte-Marie à Bienne au 032 329 56 01.

[www.cathberne.ch/organisation/unites-pastorales/unite-pastorale-catholique-de-bienne-la-neuveville/](http://www.cathberne.ch/organisation/unites-pastorales/unite-pastorale-catholique-de-bienne-la-neuveville/)

### Service de l'Equipe de La Neuveville

Service de garde, no de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour

les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture

de l'administration.

### Administration du cimetière de La Neuveville

Pour tous renseignements : Tél. 079 248 26 26

### Service payant de bus durant le week-end

Noctabus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h00

Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

### Jura Bernois tourisme

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville. (fermeture hivernale,

réouverture début avril). Infos et manifestations sous :

[www.jurabernois.ch](http://www.jurabernois.ch). Courriel : [info@jurabernois.ch](mailto:info@jurabernois.ch)

Tél. 032 494 53 43

## Musées / Agenda

### Musée d'art & d'histoire de La Neuveville

A la suite des décisions du Conseil fédéral, nous avons le plaisir

de vous informer que le musée à ouvert ses portes au public

depuis le samedi 16 mai de 14h30 à 17h30.

Dès le 13 juin 2020, vous pourrez venir visiter notre nouvelle

exposition temporaire "La quadrature du cercle. L'expo qui vaut

des tours". Pour tous renseignements :

[www.museelaneuveville.ch](http://www.museelaneuveville.ch) - [musee.laneuveville@bluewin.ch](mailto:musee.laneuveville@bluewin.ch)

### Musée de la vigne du lac de Bienne, Chavannes / Gléresse

16 mai au 31 oct. : Le Musée est ouvert tous les samedis et

dimanches de 13h30 à 17h. Exposition : Oskar Binz - peintre,

poète, architecte (1895 - 1957.) Collection : la collection reste

fermée en raison de travaux de rénovation.

Renseignements : Tél. 032 315 21 32

[www.rebbaumuseum.ch](http://www.rebbaumuseum.ch) - [info@rebbaumuseum.ch](mailto:info@rebbaumuseum.ch)

### Fondation de l'hôtel de ville / Musée, Le Landeron

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30

à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois

au Landeron.

## Appel d'urgence

Tél. 117 Police, appel d'urgence

Tél. 118 Feu, appel d'urgence

Tél. 144 Ambulances, appel d'urgence

Tél. 145 Intoxications, appel d'urgence

Tél. 147 Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes